

Carpentras, Hommage aux Augustines de l'Hôtel Dieu de Carpentras



La Ville de Carpentras, La CoVe -Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin- et la Préfecture de Vaucluse ont rendu hommage aux sœurs Augustines qui ont marqué par leur dévouement et leur présence à l'Hôtel Dieu, et en qualité d'hospitalières.

C'est ainsi que 129 noms ont été gravés sur une plaque en acier brossé de 1,70 sur 1mètre pour leur rendre hommage. Les noms ont été relevés sur un registre mortuaire fourni par la congrégation. Ces noms sont ceux de quelques religieuses identifiées -il y en plus mais qui n'ont pu être nommées car l'on ignore le nombre et les noms des sœurs inhumées entre 1764 et 1793- qui reposent dans la crypte, sous la chapelle de l'Hôtel Dieu. Elles ont soigné hommes, femmes et enfants, durant plus de deux siècles. Source : Inquimbertine.

11 décembre 2025 |



Ecrit par le 11 décembre 2025

Des vies au service des autres

Cette plaque commémorative, réalisée en aluminium brossé par l'Atelier Mallet, témoigne de la reconnaissance des personnalités présentes, des habitants et des visiteurs, envers ces femmes qui ont consacré leur vie aux soins des malades. Leur devise : 'Ubi amatur, non laboratur' : 'Pas de peine pour celui qui agit par amour'.



Copyright Inguimbertine Communication

Ils étaient présents

Le dévoilement de la plaque s'est déroulé en présence de <u>Thierry Suquet</u>, préfet de Vaucluse, de Bernard Roudil, sous-préfet, de <u>Sœur Antonia</u>, représentant la congrégation des Sœurs Augustines, de <u>Serge Andrieu</u>, maire de Carpentras, de <u>Jacqueline Bouyac</u>, présidente de la CoVe, ainsi que de plusieurs élus municipaux.

Saluer la mémoire des sœurs Augustines

Dans leurs interventions, les autorités ont salué le rôle essentiel des <u>Sœurs Augustines</u> dans l'histoire sociale, spirituelle et médicale de Carpentras, soulignant la nécessité de faire vivre leur mémoire auprès des générations futures.

En savoir plus sur les Augustines

L'évêque <u>Dom Malachie d'Inguimbert</u> (1683-1757) s'appuyait sur l'installation de 4 religieuses pour assurer le soins aux malades aux côtés de médecins, chirurgiens et pharmaciens pour le bon fonctionnement de l'<u>Hôtel Dieu</u>. En 1764, une dizaine de sœurs Augustines de Caromb s'y installent.



Elles sont 23 en 1793 lorsque l'ordre est dissous et que les religieuses fuient la Révolution Française sous peine d'être exécutées. Dix sœurs reviendront en 1818, 32 à la fin du 19e siècle. Elles soigneront les soldats blessés au front lors de la 1re guerre mondiale et 4 d'entres elles mourront de maladies transmises. Deux des sœurs Augustines recevront des médailles pour leur dévouement. Elles ne seront plus que cinq à quitter le couvent de l'Hôtel Dieu fin août 1976.



Copyright Inguimbertine Communication

Leur charisme?

Etre actives dans le monde et avoir le souci des plus pauvres, des plus petits dans le soin des malades ; L'accueil des personnes âgées en maison de retraite ainsi que l'éducation humaine et spirituelle des enfants et des jeunes en écoles et en paroisses. Mission dans le diocèse : Rencontres et conférences, Communion aux malades, accueil des personnes qui ont besoin d'être écoutées ; Accueil des prêtres et religieuses de passage.

La communauté

La communauté des sœurs Augustines de l'Hôtel-Dieu de Carpentras a été fondée par Joseph-Dominique d'Inguimbert, avec dès le début, la mission de service et de soin aux malades. Elles sont issues de la communauté de la Sainte-Famille de Caromb et avaient déjà accueilli en 1720 les malades de la peste. Dom Malachie d'Inguimbert les place sous la règle de Saint-Augustin et elles sont en lien avec les religieuses hospitalières d'Arles où résident et œuvrent les sœurs et nièces du prélat.

Dom Joseph-Dominique Malachie d'Inguimbert

Le années de 1730 à 1750 marquent des décennies d'engagement social envers les plus démunis. Pour les accueillir et les soigner, ce grand mouvement de charité évoque la construction de palais. Dom Malachie d'Inguimbert, (26 août 1683-24 septembre 1757) prélat et bibliothécaire, revient à Carpentras, où il est né, après avoir passé 26 ans en Italie. Très jeune, il se soucie de la santé des plus démunis mais



veut aller au-delà en leur permettant d'accéder à l'instruction et à la culture. IC'est ainsi qu'il dote Carpentras d'une bibliothèque Musée ouverte au public dès 1745. L'Hôtel Dieu qu'il fait construire sur son propre terrain- Il était en réalité la propriété de chanoines qui lui cédèrent contre un terrain de même dimension situé à Mallemort-du-Comtat-, se déploie sur plus de 10 000m2. La 1re pierre est posée le 18 septembre 1750. L'évêque de Carpentras prévoit de grandes fenêtres pour faire entrer la lumière et l'air frais dans les pièces. La réhabilitation contemporaine de l'Hôtel Dieu en <u>Inguimbertine</u> aura lieu à partir de 2002.



Copyright Inguimbertine Communication

Bernard Vergier, président de la CPME 84, décoré de la Légion d'Honneur

11 décembre 2025 l



Ecrit par le 11 décembre 2025



Figurant dans <u>la dernière promotion de la Légion d'honneur</u>, <u>Bernard Vergier</u>, président de la <u>CPME 84</u>, vient officiellement d'être décoré Chevalier de la Légion d'honneur. Cette distinction lui a été remise par <u>Christophe Mirmand</u>, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, lors d'une cérémonie qui s'est tenue dans la résidence préfectorale de Vaucluse dans l'intra-muros d'Avignon en présence du préfet du département <u>Thierry Suguet</u>.

Chef d'entreprise depuis l'âge de 20 ans, d'abord dans l'automobile puis dans l'immobilier, il a assuré de très nombreuses responsabilités dont, entre autres, celle de président de la CCI de Vaucluse, président du CNPA (devenu aujourd'hui Mobilians), président régional d'Agefos PME et président de la CPME 84, fonction toujours assurée à ce jour depuis sa réélection l'an dernier.

Une organisation patronale, dont il a été membre fondateur en 1999, et qui aujourd'hui constitue <u>la première organisation de chefs d'entreprise du département</u> avec plus de 900 adhérents directs et 60 évènements organisés chaque année.

La haute distinction de chevalier de la Légion d'honneur est destinée à récompenser les citoyens français et les mérites éminents rendus à la nation. Pour Bernard Vergier, elle marque une reconnaissance de son parcours de plus de 50 ans d'engagement auprès des entreprises, des entrepreneurs, de l'économie locale et de l'intérêt général.

11 décembre 2025 |



Ecrit par le 11 décembre 2025



Bernard Vergier (au centre) entouré de Thierry Suquet, préfet de Vaucluse (à gauche) et Christophe Mirmand, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (à droite).

Sarah Ripert (stagiaire) & L.G.

Sécurité, emploi, LEO... à peine arrivé le nouveau préfet de Vaucluse dresse sa feuille de route

11 décembre 2025 |



Ecrit par le 11 décembre 2025



Thierry Suquet vient de prendre officiellement ses fonctions de préfet de Vaucluse. Après une cérémonie solennelle au Rocher des Doms en présence des élus et des autorités du département, le nouveau patron des services de l'Etat en Vaucluse a évoqué les grands dossiers prioritaires de son action. Ce dernier mettant notamment en avant sa forte expérience de fonctionnaire territorial qu'il veut tout particulièrement mettre aux services des collectivités vauclusiennes que l'Etat doit accompagner.

Trois préfets en 1 an et demi... Trois énarques ! Cela valse dans le Vaucluse. Après <u>Bertrand Gaume</u> resté plus de 4 ans (gestion des Gilets jaunes et du Covid) à Avignon, parti en août 2022 pour l'Essonne et promu il y a tout juste un mois <u>préfet de la région des Hauts de France</u>. Après lui, <u>Violaine Démaret</u> arrivée de Manosque le 23 août 2022 dans la Cité des Papes et qui vient d'être appelée à l'Elysée (conseillère intérieur et sécurité auprès du président de la République) voici donc <u>Thierry Suquet</u>, l'expréfet de Mayotte, qui vient d'atterrir en Vaucluse après 10h d'avion.

Un honneur et une responsabilité

Devant le tout Vaucluse, Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental, Cécile Helle, maire d'Avignon, policiers, pompiers, patron de la BA 115 d'Orange, délégué militaire départemental,



gendarmes, élus, le nouveau préfet a débuté sa journée marathon avec un dépôt de gerbe au Rocher des Doms, à la mémoire des anciens combattants avant d'organiser un pot d'accueil à la préfecture, rue Viala.

« Je suis touché par votre accueil, vous avez pris la peine de venir à notre première rencontre, a expliqué Thierry Suquet pour ses premiers pas en Vaucluse. C'est un plaisir d'avoir été nommé ici, cela prouve la confiance du président de la République et du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer. C'est à la fois un honneur et une responsabilité. »



Le nouveau préfet avec les élus de Vaucluse ainsi que les représentants des services de l'Etat. © Préfecture de Vaucluse-Facebook

Un département à découvrir

- « Je ne connais pas le Vaucluse je suis simplement venu ici un week-end à Avignon et dans le Luberon, poursuit-il avec franchise. Violaine Démaret m'a consacré beaucoup de temps pour me parler des dossiers du Vaucluse, des enjeux qui sont complexes. Ma détermination et ma mobilisation seront entières à la disposition de tous. »
- « Etre proche du terrain, de la vie et des préoccupations des citoyens, du cœur du pays. Je resterai à l'écoute et surtout je ferai tout pour être utile », conclu-t-il à la fin de ce premier acte protocolaire.

De Le Maire aux maires

Quelques heures plus tard, le préfet de Vaucluse s'est ensuite présenté devant la presse pour évoquer les



Ecrit par le 11 décembre 2025

dossiers prioritaires de sa future action.

- « Je découvre ce département, rappelle-t-il. Ce n'est pas forcément un handicap, car j'ai une excellente connaissance des rouages des fonctionnements de l'Etat. Ce que je dois faire désormais c'est apprendre à connaitre les territoires ainsi que les femmes et les hommes qui le composent. »
- « J'ai une longue expérience de fonctionnaire territorial, de sous-préfet et de préfet et je voudrais que cette expérience bénéficie aux collectivités vauclusiennes que l'Etat doit accompagner », poursuit celui qui a débuté sa carrière en tant que rédacteur communal à la ville d'Etampes.



Thierry Suquet, nouveau préfet de Vaucluse, et Vincent Naturel, sous-préfet et directeur de cabinet de la préfecture de Vaucluse.

Thierry Suquet saura ensuite gravir les échelons les uns après les autres avant de 'décrocher' l'ENA dans la promotion Valmy (1996 à 1998) où il côtoiera notamment Bruno Le Maire, l'actuel ministre de l'Economie et des Finances.

Directeur adjoint d'un Office HLM, directeur de cabinet du préfet du Haut-Rhin, secrétaire général de la préfecture de l'Aveyron, sous-préfet de Lannion en Bretagne, en poste en Nouvelle-Calédonie, dans le Puy-de-Dôme, délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes... Il développe une véritable appétence pour les territoires avec la volonté est « d'essayer



d'apporter toutes ces compétences » à la fluidité des rapports entre les collectivités locales et les services de l'Etat.

Poursuivre la lutte contre les narcotrafics

<u>Priorité de sa prédécesseure</u>, la lutte contre le trafic de drogue reste un des dossiers majeurs pour le nouvel arrivant.

« Pour combattre le narcotrafic il faut connaître le terrain aussi bien que les trafiquants, revendique celui qui se prévaut d'une certaine expérience à Lyon et à Mayotte notamment. Ces problèmes ne se règle pas par des coups. C'est un travail de terrain demandant beaucoup de constance et de persévérance. Ce sont des combats que l'on finit par gagner à deux conditions : il n'y a pas de victoire définitive car les enjeux d'économie souterraine sont tellement forts que cela peut ressurgir n'importe où et n'importe quand. Il faut donc être vigilant. Il faut ensuite engager également des procédures de longues durée dans certain nombre de quartiers de la politique de la ville avec de la rénovation, de la restructuration, de la prévention. C'est notre capacité à changer la ville pour qu'elle ne soit pas bienveillante pour les délinquants mais seulement accueillante pour ses habitants. C'est un enjeu de tranquillité publique, c'est un enjeu de citoyenneté! »

11 décembre 2025 |



Ecrit par le 11 décembre 2025



La lutte contre les narcotrafics va demeurer une des priorités du nouveau préfet de Vaucluse. © gendarmerie de Vaucluse-Facebook

« Pour cela, il faut travailler avec les collectivités notamment dans le cadre de contrat de sécurité intégré », insiste celui qui reconnaît avoir été confronté à un département particulièrement violent lors de sa précédente affectation à Mayotte avec une très forte immigration ainsi que les agissements de bandes qui ont mis à mal le principe même de liberté de circuler.

Emploi et crise agricole

Outre la sécurité, l'emploi et la formation, l'environnement ainsi que l'agriculture figurent au menu de rentrée de Thierry Suquet. Et concernant la crise agricole, le nouveau préfet rappelle que son « premier rôle sera de m'assurer que les mesures nationales soient bien appliquées localement. Pour cela, je vais rencontrer très rapidement les représentants du monde agricole en allant sur le terrain. Ils ne doivent pas souffrir d'avoir changé de préfet. » Notamment dans <u>le secteur de la viticulture</u>.

Une volonté d'aller au-devant des acteurs locaux pour mieux comprendre ce territoire afin d'y appliquer



au mieux les décisions prises au niveau national qu'il entend d'ailleurs étendre à l'ensemble de ses domaines d'intervention.

« Pour faire ce métier-là, il faut aimer les territoires ainsi que les hommes et les femmes qui le peuplent et qui agissent », répète-t-il à nouveau en rappelant qu'il souhaitait « faire tout cela en s'inscrivant dans les pas de ces prédécesseurs et tout particulièrement ceux de Violaine Démaret » dont il a été « particulièrement impressionné par le consensus laissé par son passage en Vaucluse. »

« LEO : Ce n'est parce que l'on n'a pas donné le premier coup de pioche du $2^{\rm e}$ tronçon qu'il ne s'est rien passé. »

Quel avenir pour la LEO?

Côté infrastructures, l'un des grands chantiers de Thierry Suquet sera sans conteste le dossier de la LEO (Liaison Est Ouest). Si la phase 1 de ce contournement par le Sud d'Avignon est opérationnelle depuis 2010, la 2^e tranche est actuellement au point mort ce qui n'a pas l'air de ravir le nouveau préfet du département.

« J'ai déjà observé la nécessité de décongestionner Avignon et de fluidifier le trafic pour des raisons de santé publique notamment. Sur cette question, il y a un consensus. J'ai aussi constaté que le préfet de Région et la préfète de Vaucluse ont eu une position extrêmement claire sur les conséquences de choix éventuels remettant en cause les options qui existent depuis une vingtaine d'année et notamment la DUP 'Déclaration d'utilité publique) datant de 2003. »



Thierry Suquet n'entend pas que l'Etat renonce à tout ce qu'il a déjà mené dans le cadre de la réalisation de la 2^e tranche de la LEO. ©DR



11 décembre 2025 l

Ecrit par le 11 décembre 2025

S'appuyant sur son expérience dans l'Aveyron lors de la réalisation du viaduc de Millau, Thierry Suquet a rappelé que « les élus ne croyaient pas que le viaduc allait se faire. La préfète de l'époque a alors organisé une visite pour montrer que même si les travaux n'avaient pas commencé, le projet était suffisamment engagé pour qu'il se fasse. Quand on est dans un processus juridique complexe comme la création d'une infrastructure routière comme celle-là, il ne faut pas s'imaginer que ce n'est parce que l'on n'a pas donné le premier coup de pioche du 2° tronçon qu'il ne s'est rien passé. En réalité, il y a un processus qui est engagé depuis un certain temps. Si on le remet en question, il faut non seulement repartir à zéro avec des solutions alternatives, mais il faut 'démonter' ce qui a déjà était fait, notamment ce qui a été mené par l'Etat qui a investi beaucoup d'argent. »

« L'administration est capable aujourd'hui de dépasser les limites administratives pour mettre en place des réponses adaptées à la réalité du territoire et pas le contraire. »

Un territoire complexe

Enfin, répondant à la question sur les particularités du bassin de vie d'Avignon (à cheval sur 3 départements et 2 régions) qui font que le nouveau préfet de Vaucluse est aussi un peu celui du Gard rhodanien et du Nord des Bouches-du-Rhône voire celui de la Drôme provençale avec l'Enclave des papes, Thierry Suquet reconnaît qu'il a conscience que « le Vaucluse est un département complexe et important dans le contexte régional ».

« Cependant, poursuit-il, le préfet dans son département c'est quelqu'un qui s'inscrit dans une équipe préfectorale à l'échelle régionale. Une équipe qui est capable de tenir compte des complexités du territoire et là, incontestablement, il y en a qu'il faudra prendre en compte dans le mode de fonctionnement des collectivités locales. Surtout en prenant en compte la réalité des bassins de vie comme on le voit très vite avec le bassin de vie d'Avignon. »

Et prenant l'exemple de l'organisation de la circonscription interdépartementale de sécurité publique, la première à voir le jour en France en 2006 en regroupant les zones de police d'Avignon/Villeneuve-lès-Avignon/Les Angles, Thierry Suquet insiste : « On voit que l'administration est capable aujourd'hui de dépasser les limites administratives pour mettre en place des réponses adaptées à la réalité du territoire et pas le contraire. »

Andrée Brunetti et Laurent Garcia

Vaucluse: 15 communes retenues pour le



dispositif 'Petites villes de demain'



15 communes de Vaucluse ont été choisies par le gouvernement pour intégrer le dispositif 'Petites villes de demain'.

Le programme est destiné à dynamiser les cœurs de ville en favorisant l'ouverture de nouveaux commerces, les déplacements doux ou encore la transformation numérique. Un dispositif soutenu par le Département de Vaucluse, qui participe à hauteur de 85000€ pour chacun des 9 territoires (réunissant 15 communes) retenus en Vaucluse.

A l'instar de la commune de l'Isle-sur-la-Sorgue, dont le maire Pierre Gonzalvez, également viceprésident du Département chargé de l'Attractivité, signait le 2 février une convention avec <u>Dominique</u>



Santoni, présidente du Conseil départemental, et la Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse. L'occasion pour Julien Fraysse, sous-préfet à la Relance, de communiquer quelques chiffres clés dans le cadre du programme.

Dans le département, deux nouvelles communes font leur apparition : Cadenet et Sorgues. Elles apparaissent au côté d'Apt, Malaucène, Mazan, Mirabeau, Monteux, Pernes-les-Fontaines, Sault, Aubignan, Bollène, l'Isle-sur-la-Sorgue, la Tour d'Aigues, Vaison-la-Romaine et Valréas. Au total en France, 1 000 communes sont concernées par le plan, dont 53 au total en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

A l'heure où "38% de la population française vit dans les petites communes", le programme entend renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités « pour bâtir leurs projets de territoire ». 3 milliards d'euros de financements au total seront affectés pour des projets allant jusqu'en 2026.

Le dispositif, propose, entre-autres, de financer, à hauteur de 75%, le poste de chef de projet qui accompagnera la collectivité, celui du manager de centre-ville à hauteur de 40000€ pour 2 ans, le financement de 1 000 îlots de fraîcheur et d'espaces publics plus écologiques, également des réductions fiscales pour des travaux dans l'immobilier ancien avec le dispositif Denormandie et de la Fondation du patrimoine. Le numérique reste très présent avec la création de 800 France services (quichet unique d'accès aux services publics), ou le déploiement de 500 Micro-folies, tiers-lieux numériques culturels financés jusqu'à 80% par l'État.

Ce soutien spécifique, piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, est lancé trois ans après 'Action cœur de ville', qui lui est destiné aux villes de plus de 20 000 habitants et doté de 5 milliards d'euros sur cinq ans. Plus d'informations, cliquez ici.

Lire aussi : 13 communes de Vaucluse ont été choisies pour bénéficier du dispositif 'Petites villes de demain'

Sou'papes festival : le préfet de Vaucluse en visite

11 décembre 2025 |



Ecrit par le 11 décembre 2025



Le préfet de Vaucluse, Bertrand Gaume, était présent le samedi 28 août au parc des expositions d'Avignon. Au programme, la deuxième édition de <u>Sou'papes festival</u>, salon destiné aux passionnés et professionnels des deux roues.

« En 2021, les deux-roues motorisés représentent 2% du trafic routier et sont pourtant impliqués dans près de 22 % des accidents », indique la préfecture. C'est pourquoi, cet évènement proposait un stand de la Sécurité routière où les usagers et les visiteurs ont eu accès à différents ateliers de sensibilisation et de prévention : présentation des équipements de sécurité ; sensibilisation à l'entretien de la moto ; sensibilisation à la trajectoire de sécurité ; sensibilisation aux gestes. Les plus jeunes ont pu être initiés à la conduite d'un deux-roues sur une piste dédiée et les usagers des vélos électriques, sensibilisés à la nouvelle réglementation en vigueur.

Crée en 2019, la jeune association 'Les Motards Solidaires' est désormais la première association motarde du Vaucluse. Avec plus de 1M de personnes touchées via leurs réseaux sociaux, la structure met sur pied des actions caritatives régulières et de beaux spectacles tels que le Sou'papes festival.

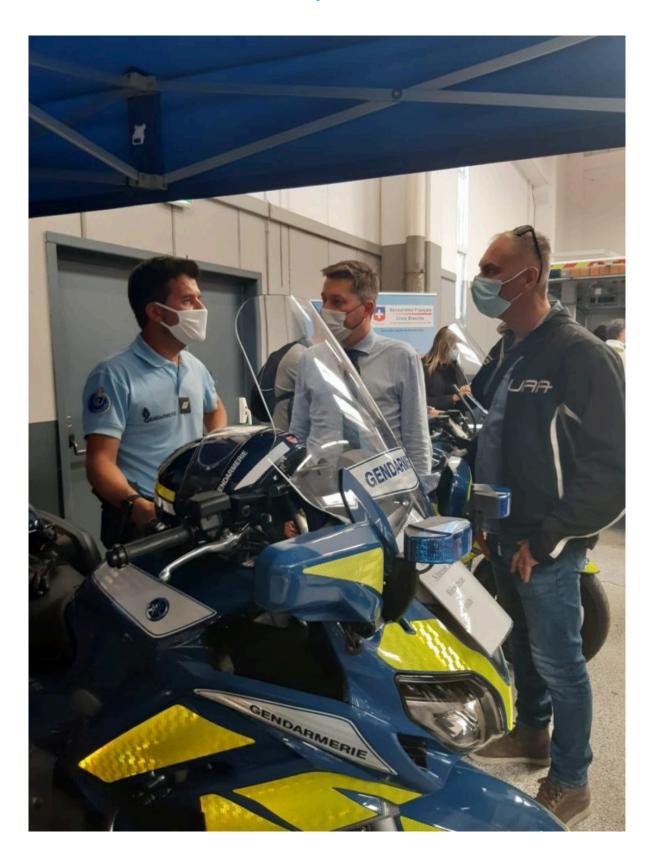
Lire aussi : Le Sou'papes festival pour les passionnés de motos





Crédit photo: préfecture de Vaucluse







Crédit photo: préfecture de Vaucluse

L.M.

Le point sur la situation sanitaire en Vaucluse

La quatrième vague n'épargne pas le Vaucluse. En l'espace de deux semaines, le taux d'incidence pour 100 000 habitants est passé de 80 à 396 (semaine 30).

A la date du 2 août 2021, 70 personnes étaient hospitalisées dont 6 en réanimation et soins intensifs, 44 en hospitalisation conventionnelle et 20 en soins de suite et réadaptation. 1 092 décès sont à déplorer depuis le début de l'épidémie. 332 819 personnes ont reçu au moins une dose de vaccin dans le département, soit près de 59,3 % de la population (63,4% au niveau national). 278 575 personnes ont reçu deux doses de vaccin, soit 49,7% de la population (52,9 % au niveau national). 12 233 mineurs ont reçu au moins une dose de vaccin depuis le déploiement de la campagne.

Pass sanitaire

Depuis le 21 juillet, le pass sanitaire est exigé pour entrer dans les lieux de culture et de loisirs rassemblant plus de 50 personnes. En accord avec le Conseil constitutionnel, le pass sanitaire devrait s'appliquer à partir du 9 août « dans les cafés, les restaurants, ainsi que dans les hôpitaux, les maisons de retraite, les établissements médico-sociaux », détaille le gouvernement. Pour les centres commerciaux, un seuil doit être défini par décret pour fixer les établissements où il sera obligatoire. Les déplacements pour les longs trajets en avion, train et car devraient également être concernés. Le pass sanitaire n'est pas exigé (jusqu'au 30 septembre) pour les enfants de 12 à 18 ans, y compris dans les lieux qui étaient déjà soumis au pass depuis le 30 juin.

Port du masque

Jusqu'au 31 août, l'obligation du port du masque en Vaucluse est étendue aux situations suivantes :

- sur les marchés de plein-air alimentaires et non-alimentaires, les brocantes et vide-greniers, foires et fêtes foraines, et les ventes au déballage
- pour tout rassemblement public générant un regroupement important de population, dont les manifestations sur la voie publique , tel que les festivals, les concerts en plein-air et les





évènements sportifs de plein-air

- aux abords des crèches, des établissements scolaires, écoles, collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur, dans un rayon de 50 mètres aux alentours, aux heures de fréquentation liées à l'entrée et à la sortie des élèves et des étudiants
- dans les transports publics et dans les espaces d'attente des transports en commun terrestres et aériens (abris bus, aérogares, quais des gares, quais des voies de tramways)
- aux abords des centres commerciaux dans un rayon de 50 mètres
- aux abords des lieux de culte dans un rayon de 50 mètres aux heures d'entrée et de sortie des offices
- au sein des espaces et des files d'attente à l'extérieur des établissements recevant du public

Dans les rues, les zones piétonnisées et les espaces publics, le port du masque est également obligatoire lorsqu'il est impossible de respecter la distance de deux mètres ou que la densité de population est importante.

Consommation d'alcool interdite sur la voie publique

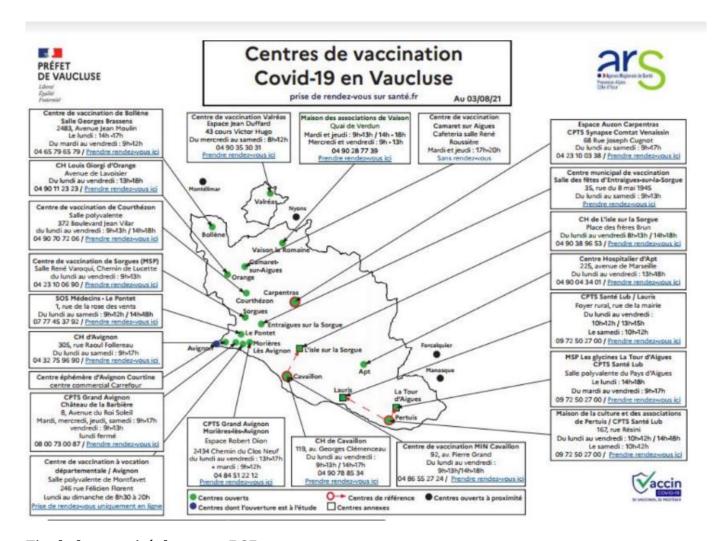
Par ailleurs, la consommation d'alcool est interdite sur la voie publique sur l'ensemble des communes du département, « considérant le caractère désinhibant de la consommation d'alcool, et notamment s'agissant du respect des gestes barrières nécessaires pour limiter la propagation virale », indique la préfecture dans son communiqué.

Centres de vaccination en Vaucluse

Deux nouveaux centres de vaccination sont déployés en Vaucluse portant ainsi à 22 le nombre total de centres de vaccination Covid-19 installés dans le département. Un premier centre de vaccination, ouvert le mardi 3 août 2021 à Camaret-sur-Aigues, dans les locaux de la cafétériat salle René Roussière, permettra de vacciner le public les mardis et jeudis de 17h à 20h sans rendez-vous. Un second centre de vaccination a ouvert le mercredi 4 août 2021 au sein des locaux de la galerie marchande du Carrefour Courtine d'Avignon. Des créneaux de rendez-vous sont d'ores et déjà disponibles sur https://www.maiia.com/centre-de-vaccination/84000-AVIGNON.

La seconde dose en vaccins Pfizer ou Moderna peut être réalisée, pendant la période estivale selon un intervalle allant de 21 à 49 jours après la première dose.





Fin de la gratuité des tests PCR

La fin de la gratuité des tests PCR est prévue à l'automne. Les tests PCR deviendront payants, sauf prescription médicale, «afin d'encourager la vaccination plutôt que la multiplication des tests ». La date précise de la mise en place de cette mesure n'a, cependant, pas été communiquée.

Une troisième dose dès le mois de septembre

Pour éviter une baisse du taux d'anticorps chez certains, une campagne de rappel vaccinal à compter de début septembre sera également mise en place pour les personnes vaccinées depuis janvier et février.

L.M.



Etat-major : Préfecture de Vaucluse





Bertrand Gaume







Euvrard







© cho

Après <u>Grand Delta Habitat</u>, <u>RES</u>, et <u>Pellenc</u>, au tour des collaborateurs de la Préfecture du Vaucluse d'être présentés aujourd'hui dans la rubrique Etat-major.

Bertrand Gaume (46 ans - Science Po Lyon, DESS Université Paris Nanterre, ENA), préfet de Vaucluse depuis 2018. Seul haut fonctionnaire dont les compétences ont une base constitutionnelle, il est nommé par décret du Président de la République, pris en Conseil des Ministres. Auparavant : directeur de cabinet du ministre délégué chargé de l'Economie sociale et de la consommation, directeur de cabinet du ministre puis de la ministre de l'Education nationale & ESR et Préfet de Corrèze. Il est accompagné du corps préfectoral de Vaucluse dans l'exercice de ses fonctions:

<u>Didier François</u> (65 ans - ENA, D.E.U.G. droit et DAP), administrateur général, nommé sous-préfet de l'arrondissement de Carpentras, décoré de l'Ordre national de la Légion d'honneur. Auparavant : secrétaire général pour les affaires régionales auprès du préfet de la région Midi Pyrénées ; directeur adjoint à la direction de l'information légale et administrative dans les services du premier ministre ; administrateur général ; chargé de mission auprès du secrétaire général du ministre de l'intérieur ;



directeur de projet auprès de la directrice de modernisation et action territoriale au sein du ministère de l'Intérieur.

<u>Alex Gadré</u>, **(28 ans - ENA)**, directeur de cabinet, assiste le préfet dans sa responsabilité du maintien de l'ordre public et de la sécurité sur l'ensemble du département. Missions essentielles : lutte contre la délinquance, protection des populations, pilotage de la stratégie de communication de l'État dans le département. Auparavant : chargé de mission auprès du secrétaire général du ministre de l'Intérieur, chargé de mission auprès du directeur général de la Police nationale.

Marie-Charlotte Euvrard (Saint-Cyr, diplôme d'Etat-Major), Sous-Préfète chargée de mission, organise la coordination interministérielle locale sur la politique de la ville, exerce une fonction de dialogue avec les collectivités territoriales et les acteurs locaux (CAF, bailleurs sociaux, pôle emploi, caisse des dépôts, MSA) Auparavant : Officiers des armes en poste opérationnel ; Commandant de compagnie à l'Ecole Polytechnique ; directrice de cabinet du général commandant le service militaire volontaire.

Christian Guyard, (cycle préparatoire ENA, IEP, EHESP), Secrétaire général, sous-préfet de l'arrondissement d'Avignon. En charge de la conduite des politiques interministérielles, gestion des grands dossiers départementaux et impulsion donnée aux actions de l'État dans le département. Assure l'intérim du préfet en cas d'absence ou de vacances, anime le dialogue social avec les agents et gère le budget et le patrimoine de la préfecture. Auparavant : secrétaire général de la préfecture du Gers ; adjoint au sous-directeur - chef du BPFI ; sous-préfet chargé de mission au sein du Ministère de l'Intérieur.

<u>Christine Hacques</u>, **(DEA, DESS, INET)**, Sous-Préfète de l'arrondissement d'APT. Également référente départementale des questions de ruralité, assure par son rôle de conseil et d'animation de différentes commissions et instances : la sécurité de biens et des personnes, garantie des libertés publiques-réglementation, développement local et mise en œuvre de politiques nationales. Auparavant : directrice générale adjointe des services de la Ville, en charge des « services à la population » à Valence ; directrice de la Culture puis directrice générale adjointe des services, en charge des « Territoires » au sein du département de l'Ardèche ; Sous-préfète d'Yssingeaux (Haute-Loire).

<u>Julien Fraysse</u> (30 ans - Sciences Po, INET), administrateur territorial, nommé sous-préfet à la relance auprès du Préfet de Vaucluse. Chargé de l'animation et du suivi partenarial des mesures du plan France Relance. Coordonne et facilite la mise en œuvre des trois volets, économique, social, et écologique dans l'accompagnement des porteurs de projets. Auparavant : chargé de projets économiques structurants à Mulhouse Alsace Agglomération.



Le Vaucluse accueille un nouveau sous-préfet à la relance



A l'issue d'un appel à candidature, <u>Julien Fraysse</u> vient d'être désigné sous-préfet à la relance pour le département de Vaucluse. Agé de 29 ans, il aura la charge de la bonne application du plan de relance de 100 milliards d'euros sur deux ans, annoncé par le Gouvernement en septembre dernier.

C'est une situation inédite en France. En septembre dernier, Le Gouvernement annonçait un plan de relance historique chiffré à 100 milliards d'euros destiné à redresser durablement l'économie française et à créer de nouveaux emplois en investissant en priorité dans les domaines les plus porteurs. Pour la bonne mise en œuvre des opérations, l'exécutif a décidé de désigner, via un appel à candidatures, trente sous-préfets dédiés à la relance. Dans le Vaucluse, c'est Julien Fraysse qui vient d'être officiellement installé ce vendredi 8 janvier par Amélie de Montchalin, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques.

« Agir comme un facilitateur sur le territoire »

Originaire d'Ecully (Rhône), âgé de 29 ans, diplômé de Sciences Po. Grenoble en 2014, Julien Fraysse a





été ces quatre dernières années Administrateur territorial, chargé de mission 'Projets structurants' au pôle 'développement économique, enseignement supérieur et attractivité' de Mulhouse Alsace agglomération. « Nous sommes dans une situation économique complexe mais aussi porteuse d'opportunités car nous préparons la France à 10 ans, explique Julien Fraysse. Je souhaite agir comme un facilitateur en accompagnant chaque projet porteur sur le territoire. »

« Faire que ces 100 milliards deviennent une réalité »

« La relance n'est ni un plan technocratique ni un carnet de chèque, précise Amélie de Montchalin. Il s'agit d'un projet de reconquête et de reconstruction après une crise sans précédent où il faut trouver la bonne dynamique dans chaque territoire en y associant tous les acteurs : la population, les entreprises, les élus et les services de l'Etat sur une vision partagée de ce dont on a besoin. La crise économique dure, le temps est compté. C'est pourquoi il faut financer des projets créateurs d'emploi et faire que ces 100 milliards deviennent une réalité. »

Comprendre les enjeux du territoire

Parmi les priorités inscrites dans sa feuille de route, Julien Fraysse souhaite aller à la rencontre des acteurs du territoire, afin « de comprendre leur vision stratégique, leurs projets de développement, de transformation, de préservation ou de création d'emplois. » Aux côtés du préfet et des sous-préfets d'arrondissement, le nouveau sous-préfet souhaite également mettre en place des groupes de travail thématiques (agriculture, culture...). « L'idée est de s'appuyer sur nos forces, souligne le préfet de Vaucluse Bertrand Gaume. Nous disposons de pépites dans le département qui mérite une attention particulière. » « Ce sont les acteurs du terrain qui auront la main, conclut Julien Fraysse. Plus les projets seront de qualité, plus l'enveloppe sera importante pour les mener à bien. »

La légion d'honneur pour le préfet de Vaucluse

11 décembre 2025 l



Ecrit par le 11 décembre 2025



Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, vient d'être promu chevalier de la Légion d'honneur. Agé de 46 ans, ce dernier a été distingué pour ses 20 ans de services sur le contingent du ministère de l'Intérieur.

<u>Préfet de Vaucluse</u> depuis juin 2018, Bertrand Gaume avait alors succédé au très controversé Jean-Christophe Moraud qui ne sera resté que 9 mois à la tête des services de l'Etat dans le département. Juste le temps nécessaire de faire la quasi-unanimité des élus locaux contre lui. Tout l'inverse du nouveau préfet qui, lui, aura réussi à réconcilier bon nombre de maires vauclusiens avec l'Etat.

Originaire de Vichy dans l'Allier, ce père de deux enfants, avait été précédemment préfet de la Corrèze à partir d'août 2015. Bertrand Gaume a aussi été auparavant directeur de cabinet de <u>Najat Vallaud-Belkacem</u>, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il a également été, en mai-juin 2012, le directeur de cabinet de <u>Benoit Hamon</u> ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et du commerce extérieur, chargé de l'économie sociale et solidaire et de la consommation.

Cet Enarque de la <u>promotion Copernic</u> a aussi été notamment sous-directeur, chef du service des finances et du budget au ministère de la défense et des anciens combattants, chef du bureau central des cultes au ministère de l'intérieur ainsi que sous-préfet et directeur de cabinet des préfets du Doubs et de la Gironde.

Diplômé de l'Institut d'études politiques (IEP) de Lyon et titulaire d'un DESS (Diplôme d'études supérieures spécialisées) politiques publiques locales.